



Levallois, le 25 juillet 2024 à 18h

RÉSULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

DYNAMISME DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE EN CROISSANCE À 62 MILLIONS D'EUROS

ANR IMMOBILIER : +6%, ANR CAPITAL-INVESTISSEMENT : +14%¹

DISTRIBUTION D'UN ACOMPTE SUR DIVIDENDE DE 10 EUROS PAR ACTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil d'Administration de Burelle SA s'est réuni le 25 juillet 2024, sous la présidence de M. Laurent Burelle, et a arrêté les comptes consolidés semestriels 2024.

Les résultats du 1^{er} semestre 2024 reflètent le dynamisme de la holding animatrice et de contrôle Burelle SA et le développement équilibré des trois activités : Industrie avec OPmobility, Immobilier avec la foncière Sofiparc et sa filiale hôtelière Sofiparc Hotels, et Capital-Investissement avec Burelle Participations.

L'activité **Industrie** – OPmobility – détenue à 60,01 %, continue à surperformer ses marchés et affiche des résultats solides, notamment un chiffre d'affaires en hausse de +2,1 % et une marge opérationnelle de 234 millions d'euros, en progression de +24 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2023. Le Groupe bénéficie en particulier d'une accélération de la croissance aux États-Unis, 1^{er} pays contributeur en chiffre d'affaires.

Concernant l'**Immobilier** – Sofiparc –, l'activité de bureaux est toujours très solide, atteignant un taux d'occupation financier à 97 % au 30 juin 2024. La foncière poursuit avec succès sa stratégie de développement dans le secteur hôtelier avec des prises de participations en France et au sein de l'Union Européenne.

Le segment du **Capital-Investissement** – Burelle Participations – maintient, quant à lui, sa forte dynamique avec, au 30 juin 2024, un ANR record de 137 millions d'euros, en progression de +14,1 % depuis le 30 juin 2023.

Au 1^{er} semestre 2024, Burelle SA a versé 28 millions d'euros, au titre de l'exercice 2023, à ses actionnaires (dividende de 16 euros par action).

¹ Par rapport au 1^{er} semestre 2023

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2024
Chiffre d'affaires consolidé ²	5 300	5 421
Résultat net consolidé	101	101
Résultat net part du Groupe	60	62
Endettement net ⁶ au 30/06	1 480	1 423
Endettement net/capitaux propres	64 %	59 %
Endettement social Burelle SA	-1	-4
Actif Net Réévalué par Action (en euros)	1 022	689

Laurent Burelle, Président-Directeur Général de Burelle SA, a déclaré :

« Au premier semestre 2024, Burelle SA regroupe trois activités complémentaires en fort développement : le chiffre d'affaires d'Industrie croît de +2 % et celui de l'Immobilier de +22 % par rapport au premier semestre 2023, tandis que l'ANR du Capital-Investissement augmente de +14 % sur la même période. L'ensemble des filiales a remonté, en 2024, 39 millions de dividende au titre de 2023 à la holding Burelle SA. Fort d'une structure financière très saine, avec zéro dette au sein de la holding, et des bons résultats du semestre, Burelle SA versera le 1^{er} août 2024 un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2024, d'un montant de 10 euros par action, afin de récompenser la fidélité de son actionnariat. Enfin, le Groupe poursuivra son développement au second semestre et présentera des résultats en progression en 2024 ».

ACTIF NET RÉÉVALUÉ : 689 EUROS PAR ACTION

L'Actif Net Réévalué (ANR) s'établit à 1 207 millions d'euros, soit 689 euros par action, en baisse de -17 % par rapport au 31 décembre 2023, et en recul de -33 % par rapport au 30 juin 2023. Celui-ci est principalement impacté par la baisse de l'ANR de l'activité Industrie.

L'ANR de **OPmobility SE**, filiale à 60,01 % de Burelle SA, dépend de son cours de bourse. Au 30 juin 2024, il représente 793 millions d'euros, en baisse de -24,3 % par rapport au 31 décembre 2023, dans un contexte de marché automobile impacté par la transformation liée à l'électrification de la mobilité. Il est en retrait par rapport à l'ANR au 30 juin 2023 (qui s'établissait à 1 405 millions d'euros).

L'ANR de la foncière **Sofiparc** atteint 281,6 millions d'euros et a augmenté de +1,4 % sur le 1^{er} semestre 2024 et de +6,0 % par rapport au 30 juin 2023.

L'ANR de **Burelle Participations** atteint 137,2 millions d'euros au 30 juin 2024, en hausse de +6,0 % sur le 1^{er} semestre 2024 et en hausse de +14,1 % par rapport au 30 juin 2023.

Les actifs nets réévalués de Sofiparc et Burelle Participations représentent ensemble 34,7 % de l'actif net réévalué du groupe Burelle SA au 30 juin 2024.

La trésorerie nette de **Burelle SA** est de -4,0 millions d'euros au 30 juin 2024, après souscription à l'augmentation de capital de 10 millions d'euros pour Burelle Participations en mai 2024.

En millions d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2023	30 juin 2024
Industrie – OPmobility SE	1 405	1 048	793
Immobilier – Sofiparc	266	278	282
Capital-Investissement – Burelle Participations	120	129	137
Trésorerie nette – Burelle SA	1	0	-4
Actif Net Réévalué (en millions d'euros)	1 792	1 455	1 207
Actif Net Réévalué par action (en euros)	1 022	830	689

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Burelle SA affiche un résultat net part du Groupe de 62 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024.

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2024	Variation
Industrie – OPmobility SE	60,6	60,9	+0,3
Immobilier – Sofiparc	2,8	4,4	+1,7
Capital-Investissement – Burelle Participations	1,3	0,2	-1,1
Autres	-5,2	-4,0	+1,1
Résultat net part du Groupe	59,5	61,6	+2,0

FAITS MARQUANTS DES FILIALES AU 1^{ER} SEMESTRE 2024

Industrie – OPmobility SE

OPmobility SE a publié ses résultats semestriels le 23 juillet 2024 (voir le communiqué de presse et la présentation des résultats sur www.opmobility.com).

OPmobility SE a changé de nom et de marque en avril 2024. La société était auparavant dénommée Compagnie Plastic Omnium SE. Cette évolution marque la continuité de l'ambition entrepreneuriale de l'entreprise créée en 1946 et toujours majoritairement détenue par la famille fondatrice, ainsi que son adaptabilité dans un marché en permanente évolution.

Dans un contexte de croissance de son activité, résultat d'une très bonne dynamique commerciale, les résultats semestriels 2024 font apparaître pour OPmobility une hausse du chiffre d'affaires. La performance opérationnelle est compétitive, du fait notamment d'une gestion maîtrisée des coûts, avec une marge opérationnelle à 4,3 % (234 millions d'euros), en progression pour les 3 *business groups* (Exterior, Modules et C-Power). La génération de cash-flow libre s'établit à 157 millions d'euros, soit 2,9 % du chiffre d'affaires.

Ces résultats solides confortent OPmobility dans l'atteinte de ses objectifs annuels tout en poursuivant sa politique d'investissement visant à favoriser la croissance future et à soutenir sa valorisation.

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2024
Chiffre d'affaires économique ¹	5 815	5 939
Chiffre d'affaires consolidé ²	5 293	5 413
Marge opérationnelle ³	210	234
<i>en % du CA consolidé</i>	4,0 %	4,3 %
Résultat net part du Groupe	100	100

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2024
EBITDA ⁴ <i>en % du CA consolidé</i>	463 8,7 %	471 8,7 %
Cash-flow libre ⁵	191	157
Endettement net ⁶ au 30/06	1 530	1 491
Endettement net/capitaux propres	78 %	73 %
Endettement net/EBITDA	1,7x	1,6x

Le chiffre d'affaires économique publié, à 5 939 millions d'euros, est en hausse de +2,1 % au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023 (en croissance de +3,5 % à périmètre et changes constants), soit une surperformance de +3,8 points par rapport à la production automobile mondiale.

La marge opérationnelle du Groupe s'élève à 234 millions d'euros, soit 4,3 % du chiffre d'affaires. Le résultat net part du Groupe s'élève à 100 millions d'euros, confirmant la capacité du Groupe à intégrer les nouvelles activités et à les porter aux standards d'excellence opérationnelle du Groupe.

La génération de cash-flow libre est à 157 millions d'euros (2,9 % du chiffre d'affaires).

La structure financière est solide, avec un endettement net représentant 73 % des capitaux propres et 1,6x EBITDA, poursuivant un désendettement engagé après les acquisitions réalisées au 2nd semestre 2022.

La liquidité reste élevée, à 2,3 milliards d'euros au 30 juin 2024, stable par rapport au 31 décembre 2023.

OPmobility a versé à Burelle SA, en 2024, un dividende sur ses résultats 2023 de 34 millions d'euros, soit un montant unitaire de 0,39 euro par action. Le Conseil d'Administration d'OPmobility SE qui s'est réuni le 22 juillet 2024, a décidé la distribution d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2024 d'un montant de 0,24 euro par action. Cet acompte sera détaché le 25 juillet 2024 et mis en paiement en numéraire le 29 juillet 2024.

Immobilier – Sofiparc

La foncière **Sofiparc**, détenue à 100 % par Burelle SA, regroupe l'ensemble des actifs immobiliers tertiaires du groupe Burelle SA, soit un portefeuille immobilier de près de 87 000 m² de bureaux et 1 347 parkings correspondants, en régions lyonnaise et parisienne. La valeur des actifs immobiliers et financiers s'élève à 375 millions d'euros au 30 juin 2024.

Sofiparc a investi depuis 2021 dans un portefeuille hôtelier dont elle détient 4 %. Ce portefeuille comprend 16 actifs hôteliers comprenant 1 638 chambres, répartis sur trois zones géographiques dynamiques et complémentaires, notamment Lyon et sa métropole. Le portefeuille représente aujourd'hui 15 % des nuitées disponibles de la Métropole de Lyon. Les hôtels Gerland Pont Pasteur, détenus intégralement par Sofiparc Hotels, réalisent, quant à eux, un très bon semestre pour cette 1^{re} année d'exploitation, avec des perspectives encourageantes pour la 2^{de} partie de l'année.

Sofiparc et sa filiale Sofiparc Hotels réalisent un chiffre d'affaires en forte croissance, de 12,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 (+21,6 % par rapport au chiffre d'affaires de 10,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023). L'intégralité des loyers facturés sur la période a été encaissée et de nouveaux baux ont été conclus.

La foncière poursuit son désendettement avec un ratio LTV de 25% au 30 juin 2024.

La contribution des filiales Sofiparc et Sofiparc Hotels au résultat net consolidé de Burelle SA s'élève à 4,4 millions d'euros, contre 2,8 millions d'euros au 30 juin 2023.

Sofiparc a versé à Burelle SA, en 2024, un dividende sur ses résultats 2023 de 2,5 millions d'euros.

Capital-Investissement – Burelle Participations

Burelle Participations, détenue à 100 % par Burelle SA, est une filiale de capital-investissement. Elle dispose d'un portefeuille composé pour 54 % de fonds primaires, pour 20 % de fonds secondaires et pour 26 % d'investissements directs en capital. Le portefeuille est diversifié géographiquement entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

Burelle Participations poursuit son développement et maintient son objectif d'engager au moins 35 millions d'euros en 2024. Comme en 2023, la filiale se concentre sur une sélection disciplinée de fonds et de sociétés du segment midcap.

L'actif net réévalué de Burelle Participations s'élève à 137,2 millions d'euros à fin juin 2024, contre 129,4 millions d'euros à fin décembre 2023 (+6,0 %), après versement d'un dividende de 2,5 millions d'euros en 2024 au titre de 2023 (contre 2 millions en 2023 au titre de 2022). L'appréciation du portefeuille de 1,5 million d'euros provient de l'effet de la hausse du dollar américain et de la prise en compte de valeurs liquidatives au 31 décembre 2023 reçues postérieurement à la clôture des comptes consolidés annuels.

Le résultat net IFRS de Burelle Participations s'élève à 0,2 million d'euros au 1^{er} semestre 2024.

Burelle SA

Au 1^{er} semestre 2024, le résultat net social de Burelle SA s'élève à 35,6 millions d'euros, dont 38,9 millions d'euros de résultat financier (contre respectivement 34,8 millions d'euros et 38 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023).

Burelle SA a versé un dividende de 28 millions d'euros au titre de 2023 (16 euros par action) à ses actionnaires en mai 2024, stable par rapport à 2023.

Au 30 juin 2024, sa trésorerie nette est de -4,0 millions d'euros après souscription à l'augmentation de capital de 10 millions d'euros pour Burelle Participations en mai 2024 (contre 1,4 million d'euros au 30 juin 2023 et 0 euro au 31 décembre 2023).

DISTRIBUTION D'UN ACOMPTE SUR DIVIDENDE À 10 EUROS PAR ACTION

Le Conseil d'Administration de Burelle SA, réuni le 25 juillet 2024, a décidé la distribution d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2024 d'un montant de 10 euros par action. Cet acompte sera détaché le 30 juillet 2024 et mis en paiement en numéraire le 1^{er} août 2024.

PERSPECTIVES

Burelle SA continuera d'accompagner sur le long terme ses trois filiales dans leur croissance rentable et responsable et poursuivra son développement profitable au 2nd semestre 2024.

OPmobility, principale filiale de Burelle SA, a confirmé ses prévisions de résultats pour 2024 avec l'ambition de surperformer la production automobile mondiale et d'améliorer tous ses agrégats financiers (marge opérationnelle, résultat net part du Groupe, cash-flow libre et dette nette) par rapport à 2023.

Sofiparc, sa filiale immobilière, maintiendra les excellents paramètres financiers de son portefeuille tertiaire, en taux d'occupation, qualité de signatures et recouvrement des loyers. Dans l'hôtellerie, Sofiparc Hotels poursuivra les prises de participation ciblées sur le 2nd semestre, en sélectionnant de nouveaux investissements ciblés.

Burelle Participations, sa filiale de capital-investissement, maintient son rythme d'investissement élevé, prévoyant d'investir au moins 35 millions d'euros sur l'ensemble de l'exercice. Compte tenu des solides performances constatées sur les sociétés en portefeuille, les valorisations sont de nouveau attendues en nette hausse sur l'année.

Sur ces bases, Burelle SA publiera des résultats en progression en 2024.

LEXIQUE

- (1) Le chiffre d'affaires économique correspond au chiffre d'affaires consolidé auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des coentreprises du Groupe à hauteur de leur pourcentage de détention.
- (2) Le chiffre d'affaires consolidé est retraité du chiffre d'affaires des coentreprises du Groupe à hauteur de leur pourcentage de détention.
- (3) La marge opérationnelle comprend la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et l'amortissement des actifs incorporels acquis, avant autres produits et charges opérationnels.
- (4) L'EBITDA correspond à la marge opérationnelle, qui inclut la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises avant dotations aux amortissements et provisions d'exploitation.
- (5) Le cash-flow libre correspond à la capacité d'autofinancement diminuée des investissements corporels et incorporels nets des cessions, des impôts et intérêts financiers nets décaissés +/-variation du besoin en fonds de roulement (excédent de trésorerie lié aux opérations).
- (6) L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires diminués des prêts, des titres de créances négociables et autres actifs financiers à long terme, de la trésorerie et équivalents de trésorerie, après passage à IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019.